



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Déportation forcée d'enfants ukrainiens par la Fédération russe :

La Russie doit rendre les enfants ukrainiens à leurs familles

Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou 21 février 2024 – Alors que la guerre fait rage en Ukraine depuis maintenant deux ans, la porte-parole bloquiste en matière de Famille, Enfants et développement social, Sylvie Bérubé rappelle qu'il est nécessaire d'intensifier les pressions pour que les milliers d'enfants ukrainiens illégalement déportés en Russie ou en territoire sous contrôle russe soient retournés dans leurs familles.

« Il est profondément amoral de séparer des enfants de leur famille dans le but de les russifier. Alors que je siégeais au sous-comité des droits internationaux de la personne, j'ai eu l'occasion d'entendre des témoignages bouleversants d'enfants qui ont été arrachés à leurs proches et à la sécurité de leur foyer et qui ont été envoyés dans des « camps de rééducation » afin d'y être dépossédés de leur culture. Je n'ai pas de mots pour dire à quel point il est abject et immonde de s'en prendre ainsi aux enfants. Nous nous devons d'intervenir pour que cela cesse », avise Sylvie Bérubé.

Selon le gouvernement ukrainien, quelque 20 000 enfants auraient ainsi été déportés, ce qui est une violation du droit international humanitaire et constitue un crime de guerre. En avril dernier, le député Stéphane Bergeron avait dénoncé la déportation des enfants ukrainiens devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et ensuite fait adopter une motion par la Chambre des communes afin de faire en sorte que cesse cette pratique et que les enfants ukrainiens soient renvoyés en toute sécurité en Ukraine par la Fédération de Russie.

« Après deux ans de conflit, nous pensons aux familles démunies dont les enfants ont été enlevés. C'est une situation épouvantable et, face à cette tentative de russification des enfants ukrainiens, nous devons intensifier les pressions afin qu'ils soient rendus à leurs familles et surtout qu'ils ne tombent pas dans l'oubli », conclut Sylvie Bérubé.

La députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

Mme Sylvie Bérubé a été élue dans la circonscription en 2019 et réélue en 2021. Depuis le début de son premier mandat, elle priorise la proximité et le soutien de ces concitoyens et concitoyennes sur tout le territoire. La bloquiste, Sylvie Bérubé, fait des interventions actives dans les divers dossiers de la circonscription d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou auprès des ministères du Gouvernement fédéral à Ottawa.

- 30 -

Source :

Mélanie Matte

Adjointe et agente aux communications

Bureau de Sylvie Bérubé

Députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

819-856-0740

melanie.matte.301@parl.gc.ca

